

C.C.A.S. de Saint-Priest

Nombre de Membres : 16

Nombre de votant : 12

Excusés : 4

DÉLIBÉRATION N° 2026-02

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

Le neuf mars de l'an deux mil vingt-six à vingt heures se sont réunis, en salle du conseil de la mairie de Saint-Priest, les membres du conseil d'administration sous la présidence de Sandrine CHAREYRE, à la suite de la convocation adressée par voie électronique le 25 février 2026, conformément à l'article article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Vanessa AGNES, Brigitte BENOÎT d'ENTREVAUX, Géraldine BOISSIER, Sandrine CHAREYRE, Hélène DREYER, Nathalie GAILLARD, Patricia GALLET, Catherine JAGER, Michel LEVEQUE, René TEYSSIER et Nadine TOULOUOMET.

Excusés : Alain CHAUSSIGNAND (procuration à Sandrine CHAREYRE), Marie-Claude CORTIAL, Patrick GRANJON, Philippe MAZADE et Didier REYNAUD.

Vanessa AGNES a été élue secrétaire de séance.

Objet : Affectation du résultat 2025

➡ La Présidente informe l'assemblée

Comme chaque année, le conseil d'administration doit affecter le résultat d'exploitation de l'exercice précédent en vue de l'élaboration du budget primitif.

➡ La Présidente propose à l'assemblée

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-01 du 9 mars 2026 portant approbation du compte financier unique 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir un équilibre budgétaire ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

un déficit de fonctionnement de	126,23 €
un excédent reporté de	2.257,57 €
soit un excédent cumulé de	2.131,34 €

Aucune écriture n'a été passée en investissement.

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

résultat d'exploitation au 31/12/2025	2.131,34 €
affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
résultat reporté en fonctionnement (002)	2.131,34 €

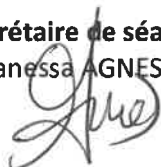
➡ Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AFFECTE le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 pour le CCAS de Saint-Priest, tel que présenté ci-dessus.

Fait à Saint-Priest, le 9 mars 2026

La secrétaire de séance,

Vanessa AGNES



La Présidente,
Sandrine CHAREYRE

